

Avril 2020 - N°63

les **ULIS MAG**

**SAUVEZ
DES VIES
RESTEZ
CHEZ
VOUS**

COVID-19

p.8

POINT SUR LA SITUATION



COVID-19 : PARCS ET JARDINS PUBLICS INTERDITS

Depuis le 20 mars 2020, l'accès aux parcs de la ville, promenades, espaces forestiers est strictement interdit par arrêté préfectoral.

LES ULIS MAG / BP 43 91940 Les Ulis - Tél. 01 69 29 34 19 / Directrice de la publication : Françoise Marhuenda / Directeur adjoint : Loïc Bayard / Rédactrice en chef : Emmanuelle Wimart / Rédactrice en chef adjointe : Nadia Tounee / Journaliste : Manon Préget / Graphiste : Bruno Duguet / Photos et rédaction : direction de la communication (sauf mentions et photos libres de droit) - Freepik - Pexels - Adobe Stock
Téléchargeable sur www.lesulis.fr / Régie publicitaire : HSP - 01 55 69 31 00 / © Mairie des Ulis - Avril 2020 - Tous droits réservés
Ce magazine est uniquement numérique suite aux mesures de confinement.



Voilà deux semaines que la France est confinée pour lutter contre le Covid-19. La Municipalité avait anticipé les dispositifs nécessaires pour préserver la santé de tous. Conformément aux préconisations, nous avons bien sûr fermé tous les services qui n'étaient pas indispensables. Mais nous avons également déployé les Plans de Continuité d'Activités. Garde des enfants de soignants, maintien de la salubrité publique, courses et portage de médicaments pour les personnes immobilisées, numéro d'appel pour nos Aînés, présence de la Police municipale, accueil téléphonique au Guichet Unique pour renseigner, orienter et aider... Les agents municipaux sont à pied d'œuvre pour gérer au mieux cette crise. Merci à eux pour leur implication sans faille.

Limitez au strict nécessaire vos déplacements

Chers Ulissiens, prenez soin de vous et des autres. Aidez les soignants en respectant les mesures de confinement. Limitez au strict nécessaire vos déplacements.

Je vois aujourd'hui encore trop de gens dehors sans raison valable, trop de rassemblements, trop de sorties, plusieurs fois par jour. J'en appelle à la responsabilité et au civisme de chacun dans cette crise que nous traversons. Mais de belles choses sont aussi à l'œuvre dans notre ville. Partout je vois des élans de solidarité et de cohésion, notamment tous les jours à 20h, à nos fenêtres pour saluer nos soignants. Ainsi soyons attentifs à autrui, par exemple en prenant des nouvelles des voisins, via le kit « voisins solidaires » déployé dans les résidences.

À nos Aînés, à tous ceux qui se sentent isolés, je veux témoigner tout mon soutien. Si vous avez besoin de quelque chose, ou tout simplement de parler, n'hésitez pas à contacter la mairie. Des dispositifs existent, à découvrir dans le dossier de ce mag.

Enfin je reste à votre disposition si vous avez des questions ou des préoccupations.

Bon courage à vous et prenez soin de vous !

Bien à vous

Françoise Marhuenda

Maire des Ulis

Vice-présidente de la Communauté Paris-Saclay

Vice-présidente du Département de l'Essonne

**Le
rendez-vous
CITOYENS**

**En raison du confinement, la date du prochain
Conseil municipal sera annoncée dès que possible
sur lesulis.fr.**

4 | INSTANTS CHOISIS - LES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES AVANT LES MESURES DE CONFINEMENT

26/02 – Vernissage « Faites vos jeux »

Vous êtes venus nombreux pour découvrir l'exposition collective, réalisée par les artistes, les bénévoles et les associations de la ville, à la Maison Pour Tous de Courdimanche sur le thème du jeu dans l'art.



28/02 – Orchestre National de Barbès

La joyeuse bande de l'ONB était de retour sur la scène de l'Espace culturel Boris Vian. 20 ans après leurs premiers pas sur scène, les musiciens des quatre coins du monde n'ont pas perdu leur envie de partager et d'offrir du plaisir à leur public.



6/03 – Parcours des lumières

La boue n'aura pas effrayé les 250 courageux venus affronter la nuit et le froid pour la nouvelle édition du Parcours des lumières au Parc Nord. Sur la ligne d'arrivée, ils ont été accueillis avec un bon bol de soupe chaude préparée par les familles des Maisons Pour Tous.



6 | INSTANTS CHOISIS

7/03 – Carnaval des Enfants

Les rires des enfants ont résonné tout au long de l'après-midi sur la Place de la Liberté. Pour la nouvelle édition du Carnaval des Enfants sur le thème « Autour du monde », danseurs, musiciens et bonhommes de carnaval sont venus fêter l'arrivée du printemps.



RÉSULTATS du premier tour des élections municipales et communautaires 2020

Dimanche 15 mars, malgré la crise sanitaire, les électeurs français étaient appelés aux urnes pour les élections municipales et communautaires. Ce n'est que tard dans la soirée, après plusieurs recomptes des voix, que les résultats sont tombés aux Ulis.

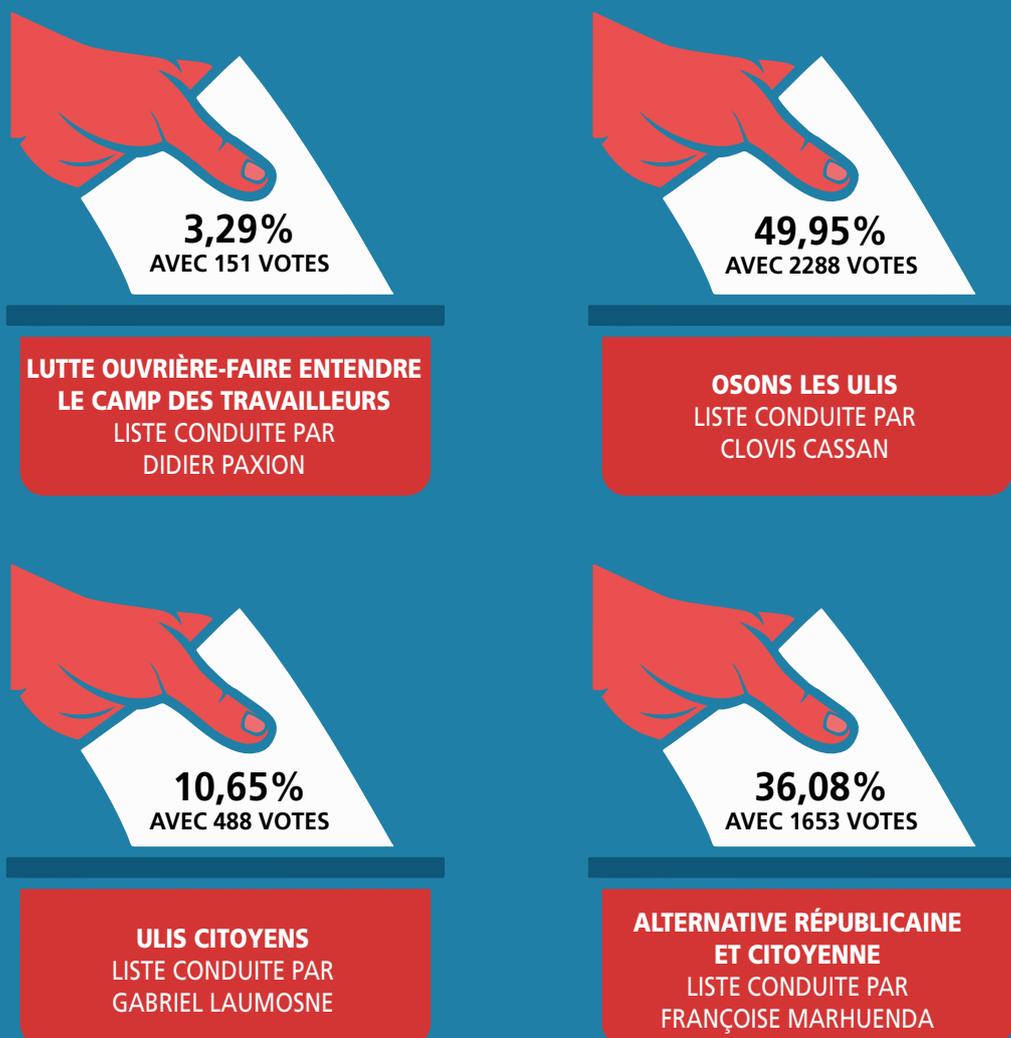
Sur les 13240 inscrits sur la commune, seuls 4761 bulletins ont été déposés dans les urnes des 14 bureaux de vote. 64 étaient blancs et 117 étaient nuls*.

Lundi 16 mars à 20h, le Président de la République a annoncé, lors d'une allocution télévisée, le report du deuxième tour des élections municipales et communautaires pour permettre de lutter contre la propagation du Covid-19.

Aujourd'hui, aucune date n'a encore été fixée.

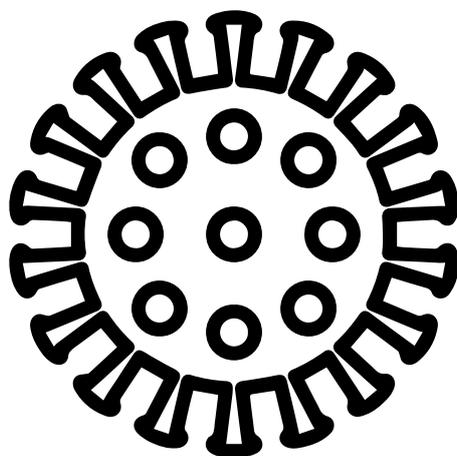
** Un bulletin est considéré comme nul quand il est déchiré, raturé ou accompagné d'une autre bulletin ou d'un autre message.*

1^{ER} TOUR



information

CORONAVIRUS COVID-19



TOUS UNIS FACE AU VIRUS

Une crise sanitaire sans précédent touche de plein fouet la France, mais également l'ensemble de la planète. Apparu en Chine, le virus se répand à grande vitesse et oblige le Gouvernement Français à prendre des mesures inédites en temps de paix : le confinement. Dans ce dossier, vous trouverez l'évolution du Covid-19 en France, la situation aux Uli, les lieux qui restent ouverts et de quoi vous occuper, seul ou en famille, avec du sport et de la culture.

Officiellement en France, les trois premiers cas de Covid-19 ont été recensés le 24 janvier 2020. Tous étaient des patients d'origine chinoise revenant d'un séjour à Wuhan, le foyer d'origine de l'épidémie en Chine Centrale.

Depuis, ce sont plus de 30 000 personnes qui ont été testées positives en France.

Si la plupart du temps, les symptômes sont bénins, ou plus ou moins importants, certains patients peuvent souffrir de complications pouvant être mortelles. Aujourd'hui, la maladie touche tout le monde et pas seulement les personnes âgées, fragiles ou ayant une comorbidité*.

Pour tenter de ralentir l'épidémie, la France a mis en action son « plan Orsan », consacré aux risques épidémiques et biologiques.

Le stade 1, celui où le virus ne circule pas dans la population, a été activé le 23 février par Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé. Le stade 2, qui a pour objectif de freiner la propagation sur le territoire, a été déclenché le 29 février, alors que 100 personnes étaient testées positives.

Depuis le 14 mars, la France est entrée dans le stade 3.

Atténuer les effets de la pandémie

Les annonces se sont faites les unes après les autres. Ce sont d'abord les événements de plus de 1000 personnes qui ont été annulés, puis les écoles ont fermé leurs portes. Finalement, après l'annonce de la fermeture des lieux « non indispensables » accueillant du public et le passage au stade 3, le Président de la République s'est exprimé lors d'une allocution télévisée, lundi 16 mars à 20h, pour annoncer le confinement total pour 15 jours minimum. Des mesures strictes, mises en place sur l'ensemble du territoire, afin d'éradiquer le Covid-19 qui ne cesse de faire de nouvelles victimes chaque jour.

Dès le lendemain 12h, les déplacements ont donc été interdits sauf pour :

- se déplacer de son domicile à son travail, quand le télétravail n'est pas possible
- faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité
- se rendre chez un professionnel de santé
- un motif familial comme la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables
- faire du sport, uniquement seul, autour de son domicile et sans aucun rassemblement.

Ces déplacements sont autorisés uniquement à condition d'être munis de l'attestation de déplacement dérogatoire (que vous retrouverez sur lesulis.fr) en format papier (attention, elle n'est pas valable sur les smartphones). Cette attestation peut également être rédigée sur papier libre. Toute infraction pourra être sanctionnée d'une amende forfaitaire de 135 € et de 200 € si récidive dans les 15 jours et pouvant être majorée à 450 €.

[Renseignements sur gouvernement.fr ou au **numéro vert 0 800 130 000**

**En médecine, comorbidité désigne l'association de deux maladies chez une personne ou la présence d'un ou plusieurs troubles qui se manifestent en même temps qu'une maladie primaire.*



Le virus qui touche actuellement la France, et le monde entier, s'appelle « Covid-19 ». Il fait partie des « Coronavirus », une famille de virus qui provoque des maladies allant d'un simple rhume à des pathologies plus sévères comme le MERS-COV ou le SRAS, première maladie grave et transmissible du XXI^e siècle.

À L'HEURE ACTUELLE, LE CONFINEMENT EST PROLONGÉ JUSQU'AU 15 AVRIL 2020. SI LA SITUATION SANITAIRE L'EXIGE, IL POURRA ÊTRE RECONDUIT AU DELÀ DE CETTE DATE.



QUE FAIRE EN CAS DE SYMPTÔMES

Vous avez de la fièvre (au dessus de 37,5) ? Vous toussiez ? Vous êtes fatigué ? Vous êtes peut-être positif au Covid-19 et malade. Afin de ne prendre aucun risque, respectez les consignes de sécurité :

1. Restez chez vous.
2. Limitez les contacts avec les autres personnes.
3. Appelez votre médecin traitant ou un médecin par téléconsultation.

Attention, l'agence sanitaire a mis en garde contre « les anti-inflammatoires - dont l'ibuprofène - qui peuvent masquer une infection et potentiellement avoir un effet aggravant dans certaines situations ».

Si les symptômes s'aggravent, si vous avez des difficultés pour respirer, si vous êtes essouffés ou si vous avez fait un malaise, appelez immédiatement le 15.

« Sauvez des vies, restez chez vous !



LA VILLE s'organise

Depuis le 16 mars, et l'annonce du confinement par le Président de la République, la Ville a déclenché les Plans de Continuité d'Activités afin de garantir le maintien des services essentiels tout en protégeant les agents et les habitants.

HÔTEL DE VILLE - GUICHET UNIQUE

La Mairie garantit un accueil téléphonique du lundi au vendredi au **01 69 29 34 00** de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h le vendredi) et le samedi matin de 9h à 12h15 afin de vous informer et de vous renseigner. Un accueil physique est possible sur rendez-vous pour les urgences après évaluation de la situation par téléphone.

POUR LES AÎNÉS

La Ville a déployé son **plan d'accompagnement des personnes vulnérables**. Des agents sont mobilisés pour appeler, toutes les 48h, les personnes recensées afin de prendre de leurs nouvelles et faire un point sur les éventuels besoins. Si vous avez plus de 62 ans et que vous êtes en situation d'isolement, n'hésitez pas à vous faire recenser au **01 69 29 34 36** ou par mail à social@lesulis.fr. Un service de portage de médicaments, dans le cadre des traitements chroniques, et de courses de première nécessité est également organisé pour les Aînés de plus de 70 ans et les personnes en situation de handicap, détentrices d'une notification MDPH. Si c'est votre cas, ou celui d'un de vos proches, contactez le **06 08 63 42 72** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h pour convenir d'un passage au domicile.

« VOISINS SOLIDAIRES »

La Ville, en lien avec les différents bailleurs et copropriétés du territoire, s'associe au dispositif Voisins Solidaires pour favoriser la solidarité entre voisins tout en respectant scrupuleusement les gestes barrières. Un kit complet, comprenant affiches, tracts et annuaire, a été mis à la disposition des différents acteurs pour simplifier et créer des liens précieux entre voisins lors des périodes difficiles et notamment en ce moment en raison des mesures de restriction de déplacements.

GARDE D'ENFANT POUR SOIGNANTS MOBILISÉS

Les agents des services Éducation et Petite Enfance accueillent tous les jours les enfants des soignants mobilisés dans la lutte contre le Covid-19, dans la limite de 10 enfants par établissements, sans temps de rassemblement.

POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale est mobilisée et reste joignable au **01 69 29 34 12**.

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Tous les rendez-vous ont été annulés mais une permanence téléphonique a été mise en place au **01 70 56 50 03** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

LA POSTE

Le bureau de Poste des Ulis reste ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h, sous réserve de personnels disponibles.

[Ces informations peuvent évoluer. Suivez en direct la situation aux Ulis sur lesulis.fr.

VOS commerces

Depuis le 14 mars, de nombreux commerces jugés « non essentiels » à la vie de la Nation ont dû fermer leurs portes afin de ralentir la propagation du Covid-19. Suite à l'allocution du Premier Ministre, la liste des établissements qui resteront ouverts tout au long du confinement se précise : commerces alimentaires, pharmacies, stations-services, banques, bureaux de tabac, blanchisseries, mais pas seulement.

Tous les commerces de produits alimentaires (boucheries, supermarchés, épiceries, produits surgelés...) resteront ouverts. Il n'est absolument pas nécessaire de stocker des denrées alimentaires non périssables car l'approvisionnement est garanti et continuera de l'être. Les produits frais sont également livrés plusieurs fois par semaine.

[La liste des commerces ulissiens ouverts est disponible sur lesulis.fr.

Fermeture de la halle alimentaire

Le Premier Ministre a annoncé, lundi 23 mars, le durcissement des mesures de confinement avec, entre autre, la fermeture des marchés, couverts ou en plein air.

La halle alimentaire des Ulis vous accueillait les mardis, vendredis et dimanches pour vous permettre de faire le plein de produits frais. Si dès le mardi 24 mars le décret interdisant les marchés alimentaires l'a contraint à fermer ses portes, un arrêté permet à certaines collectivités d'obtenir une dérogation. « Le représentant de l'État dans le département peut, après avis du maire, accorder une autorisation d'ouverture

des marchés alimentaires qui répondent à un besoin d'approvisionnement de la population si les conditions de leur organisation ainsi que les contrôles mis en place sont propres à garantir le respect des dispositions de l'article 1 et de l'article 7 », c'est-à-dire en garantissant la santé publique et à condition que ces marchés ne rassemblent pas plus de 100 personnes.

Les boulangeries sont aussi considérées comme « indispensables ». Afin d'éviter les foules devant les établissements, la Fédération des entreprises de boulangerie a annoncé qu'elles seront ouvertes 7 jours sur 7 jusqu'à nouvel ordre.

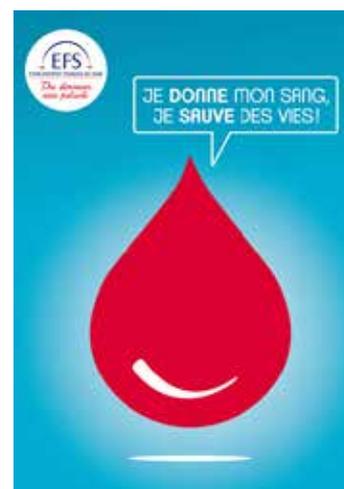
Les hôtels, ainsi que leurs « room service » et tous les hébergements touristiques, quand ils sont considérés comme un domicile privé, resteront ouverts. Mais les restaurants et les bars ne peuvent plus accueillir du public. Seule autorisation : maintenir leurs activités de ventes à emporter et de livraison.

Autre commerce indispensable à la vie de la Nation : les animaleries et les jardineries continueront d'ouvrir, à condition de n'autoriser que l'accès aux rayons d'alimentation animale et générale. Attention, la Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie (FNMJ) a recommandé à ses adhérents une ouverture réduite, « à la fois le nombre de jours d'ouverture par semaine, ainsi que les horaires d'ouverture (matinée ou après-midi) ».

Tous les établissements relevant de l'entretien, de la réparation, ou de la vente de matériel, que ce soit pour les véhicules, l'informatique ou encore le bâtiment resteront également ouverts.

des marchés alimentaires qui répondent à un besoin d'approvisionnement de la population si les conditions de leur organisation ainsi que les contrôles mis en place sont propres à garantir le respect des dispositions de l'article 1 et de l'article 7 », c'est-à-dire en garantissant la santé publique et à condition que ces marchés ne rassemblent pas plus de 100 personnes.

Pour permettre aux habitants de la ville de profiter de la halle alimentaire, Madame le Maire a demandé une dérogation à la préfecture. Malheureusement, celle-ci a été refusée. La halle alimentaire reste donc fermée jusqu'à nouvel ordre. Un assouplissement des règles ayant été annoncé par le gouvernement, la Mairie a présenté à nouveau un dossier de demande de réouverture.



DON DU SANG

VENEZ SAUVER DES VIES !

Malgré le confinement l'Établissement Français du Sang a plus que jamais besoin de vous. Oui, vous pouvez continuer de donner votre sang, à condition de ne pas avoir de symptômes grippaux. Et oui, vous pouvez sortir de chez vous pour le donner grâce à l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « déplacements pour motifs familiaux impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants ».

Des mesures de distanciation sociale sont mises en oeuvre dans tous les sites de collecte de l'EFS. Sur place, respectez les consignes données par le personnel pour limiter les contacts :

- Évitez tout contact physique avec d'autres personnes
- Restez à distance raisonnable des autres donneurs (1 mètre environ).
- Si vous avez été en contact avec une personne présentant des symptômes grippaux, merci de le signaler, un masque vous sera remis pour effectuer votre don.

Aux Ulis, la prochaine collecte de sang aura lieu le 21 avril de 13h à 17h au LCR du Luberon.

Comment créer un PARCOURS DE MOTRICITÉ pour vos enfants à la maison ?

• COUSSINS, TRAVERSINS ET PELUCHES

Marcher sur des coussins, des traversins ou des peluches permet de travailler l'équilibre, la coordination des mouvements et les sensations. Essayez d'en trouver de différentes tailles (épais, fins, rembourrés...) et de différentes matières (velours, coton, polyester...) pour que votre enfant les sente et les mette en mot : "c'est doux !", "c'est lisse !", "ça gratte"...

• TAPIS

Pour développer les capacités motrices des enfants, rien de tel que leur faire faire des déplacements divers et variés : une roulade sur un tapis en mousse ou couette, reproduire les gestes de la nage, rouler comme un saucisson...

Les tapis pourront aussi servir d'aire de réception si vous prévoyez des activités de saut dans votre parcours de motricité.

• CERCEAUX

Vous pouvez disposer des cerceaux dans lesquels l'enfant devra sauter. Vous pouvez varier la taille des cerceaux (plus ils sont petits, plus c'est difficile de viser juste), les consignes (sauter pieds joints dedans, sauter avec les pieds à l'extérieur du cerceau...). Vous pouvez aussi utiliser le cerceau comme une cible dans laquelle jeter un objet (petite balle, paire de chaussettes, boulettes de papier...) ou pour initier l'enfant au hoola hoop.

• POUF ET MARCHÉ PIED

Ils sont parfaits pour grimper dessus (pas trop haut et stable). Les enfants peuvent aussi les assembler pour construire des formes différentes.

• PLANCHE DE RÉCUP

Avec une planche on peut faire beaucoup de choses.

Utiliser une planche d'un vieux meuble vernis, une étagère ou le côté d'un meuble par exemple. Le fait que ce soit vernis permet de mieux glisser pour l'utiliser en toboggan. Posé sur un coussin, elle devient toboggan ou pente à escalader.

[Ces activités doivent se faire sous la responsabilité d'un adulte.

BIEN VIVRE SON

SPORT à la maison

Être confinés à la maison, ce n'est pas ce qui est le mieux pour rester actif et garder la ligne. Si le jogging au grand air est encore possible sous certaines conditions*, le mot d'ordre de ces dernières semaines est le même pour tous : Restez à la maison. Alors comment continuer à faire du sport tout en restant confiné, parfois avec ses enfants ? Le service des Sports vous propose quelques exercices.

ACTIVITÉS PARENTS/ENFANTS

1. Le passage de ballon (3 fois par personne)

Allongez vous face à face sur le ventre. Vous, le parent, tenez le ballon sur la nuque (les bras sont donc repliés en arrière).

Au top, enfant et parent soulèvent le haut de leur corps du sol.

Le parent passe le ballon à l'enfant, bras tendu, et se repositionne les mains à la nuque.

L'enfant fait le même mouvement.

2. La chaise (3 fois de suite en augmentant la durée 30", 45", 1')

Tenez vous debout dos contre le mur.

Au top, toujours dos au mur, descendez progressivement le bassin et placer vos cuisses à 90° (comme si vous étiez assis sur une chaise).

3. La brouette

(3 fois en augmentant la distance 2m, 3m puis 5m)

Le parent et l'enfant sont l'un derrière l'autre. Le parent est debout. L'enfant s'allonge sur le ventre, donne ses pieds à l'adulte et il reste en appui sur les bras tendus.

Au top, l'enfant se met à avancer avec ses bras. L'adulte tient ses pieds.

[Retrouvez tous les exercices sur lesulis.fr

*Sur présentation d'une attestation de déplacement, se trouver à proximité de son domicile, limiter sa sortie dans le temps et être seul.



confinement

CIRCUIT training **EXERCICES POUR SPORTIFS**



	<p>Fléchir les jambes en gardant les talons au sol et en amenant les cuisses à l'horizontale. Simultanément, pour être plus équilibré, tendre les bras vers l'avant ; puis revenir à la position debout. Souffler en descendant et inspirer en se relevant.</p>	<p><i>30 '' de temps de travail par exercice.</i></p> <hr/> <p><i>15 '' de temps de repos entre chaque exercice</i></p>
	<p>Lever le buste pour amener l'épaule droite en direction du genou gauche. Puis revenir à la position de départ sans reposer complètement la tête et les épaules au sol. Souffler en levant le buste et inspirer au retour. Penser à effectuer l'exercice de l'autre côté à la moitié du temps écoulée</p>	<p><i>30 '' de temps de travail par exercice.</i></p> <hr/> <p><i>15 '' de temps de repos entre chaque exercice</i></p>
	<p>Tendre simultanément le bras droit et la jambe gauche à l'horizontale. Puis revenir à la position de départ. Souffler en tendant les bras et la jambe et inspirer au retour. Penser à effectuer l'exercice de l'autre côté à la moitié du temps écoulé.</p>	<p><i>30 '' de temps de travail par exercice.</i></p> <hr/> <p><i>15 '' de temps de repos entre chaque exercice</i></p>
	<p>Tout en gardant immobile le reste du corps, fléchir le bras pour amener l'haltère à l'épaule. Expirer en fléchissant le bras et inspirer au retour. Penser à effectuer une série de l'autre côté avant d'observer le temps de repos. Si vous n'avez pas de poids, utilisez une bouteille d'eau.</p>	<p><i>5 séries de 8 à 10 mouvements</i></p> <hr/> <p><i>1' de temps de repos après une série de chaque côté.</i></p>

Retrouvez tous les exercices en vidéo sur <https://www.youtube.com/watch?v=YGbKhBglbu4> et toutes les fiches sur lesulis.fr

LA CULTURE à portée de clic

L'école c'est fini, ou presque ! Jeudi 12 mars, le Président de la République a annoncé la fermeture des crèches, des écoles, des collèges, des lycées et des universités jusqu'à nouvel ordre. Une mesure historique prise dans la lutte contre le Covid-19. Comment occuper ses enfants ? Comment s'occuper ? Petit tour d'horizon de vos possibilités.



Pour permettre aux étudiants de continuer leur apprentissage à distance, l'Éducation nationale a mis en place le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED). Une plateforme pédagogique en ligne et gratuite, appelée « Ma classe à la maison », où des exercices sont proposés pour tous les niveaux, de la grande section à la terminale. Il est également possible pour les professeurs de donner des cours par visioconférence. Autre option : l'Espace Numérique de Travail (ENT). Ce sont des intranets propres à chaque établissement, où les élèves et les enseignants peuvent échanger les cours, des exercices ou des messages.

Apprendre en s'amusant, c'est ce que proposent de nombreux sites ou applications en ligne. Le site Topito a recensé pas moins de 12 options pour calculer, découvrir l'anglais ou encore améliorer sa géographie de façon ludique.

France Télévision modifie sa programmation pour proposer des cours dispensés par des enseignements sur France 4, dès 9h du matin.

- De 9h à 10h : programmes pour les CP et CE1
- De 10h à 11h30 : programmes ludo-éducatifs
- À 13h30 : C'est toujours pas sorcier
- De 14h à 15h : programmes pour les collégiens
- De 15h à 16h : programmes pour les lycéens

[Retrouvez la section sur topito.com/top-jeux-educatifs-gratuits-en-ligne



L'Opéra de Paris vous propose un spectacle chaque semaine, gratuitement directement sur leur site internet, depuis le 17 mars. Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir « *Manon* », « *Le Barbier de Séville* » ou encore « *Le Lac des cygnes* ».



Suite à l'annonce du confinement, les opérateurs de box se mobilisent. Orange offre à ses abonnés le bouquet OCS et cinq chaînes jeunesse pendant toute la durée du confinement. SFR n'a pas oublié ses adhérents en proposant gratuitement les bouquets « Divertissement/Découverte » et « Jeunesse » après leur activation sur l'espace client. Les propriétaires de box Bouygues peuvent profiter de 34 nouvelles chaînes jeunesse et de découverte. Quant à Free, ils offrent 9 chaînes jeunesse. De quoi diversifier des programmes de Netflix et d'Amazon Prime.



Pour rompre le confinement, 17 célèbres musées du monde entier proposent des visites virtuelles sur internet. Vous pourrez ainsi découvrir de nombreuses œuvres d'art sans quitter votre canapé :

- À Paris : le Louvre, le musée Grévin, le quai d'Orsay, le musée de l'Orangerie et le quai Branly.
- À Amsterdam : le Rijkmuseum et le musée Van Gogh
- À Berlin : Le musée de Pergame
- À Florence : La galerie des Offices
- À Londres : le British Museum
- À Los Angeles : Le J.Paul Getty Museum
- À Mexico : le musée national d'anthropologie
- À New York : le musée de Guggenheim
- À Séoul : le musée national d'art moderne et contemporain
- À Washington DC : le national Gallery of Art

Vous êtes déjà arrivés à bout de ces 17 musées ? Il est également possible de visiter d'autres monuments historiques comme la Tour Eiffel, Notre-Dame de Paris ou encore le Château de Versailles.



Et si le confinement était l'occasion de prendre le temps de lire ?

Pour combler ces heures d'enfermement, Le Furet du Nord (chaîne de librairies originaire de Lille) a annoncé rendre gratuits partiellement ou complètement 5 000 livres numériques, dont 2 500 grands classiques complets. La Fnac et Cultura mettent respectivement à disposition 500 et 3 000 livres en format ePub, PDF...

La maison d'édition Dargaud propose une dizaine de bande dessinées gratuites à feuilleter en ligne. Vous n'avez toujours pas trouvé votre bonheur ? La plateforme Scribd vous offre un mois pour découvrir sa bibliothèque numérique de livres électroniques, livres audio, articles ou encore de magazines.



Pour palier au manque de musique et à l'annulation des concerts et des spectacles, de nombreux artistes offrent des prestations en direct sur les réseaux sociaux. Jean-Jacques Goldman est sorti de son silence médiatique en interprétant une nouvelle version de son célèbre titre « Il changeait la vie », mettant à l'honneur le personnel soignant mobilisé. France Musique propose une grande sélection de concerts live en replay sur son site internet.

Quant à la Philharmonie de Paris, elle diffuse, sur son site internet et sur son application « Philharmonie Live », gratuitement tous les soirs à 20h30 un concert issu de ses archives. Les enfants ne sont pas oubliés avec des programmes adaptés aux plus jeunes dont un jeu de culture musicale, des oeuvres musicales commentées ou encore des coups de projecteur sur des instruments du Musée de la musique.

• PASS CULTURE •

Dès le 20 avril, les jeunes de 18 ans de l'Essonne pourront profiter du pass Culture.



Et si une application mobile gratuite vous offrait 500 € pour vous permettre de découvrir de nouvelles expériences culturelles près de chez vous ? C'est ce que propose le pass Culture, créé en février 2019 par le Gouvernement et déployé uniquement dans certains départements. Pour y accéder rien de plus simple.

À l'aide de votre pièce d'identité, créez-vous un compte sur pass.culture.fr. Quelques jours plus tard, vous recevrez un mail de confirmation. Il ne vous restera plus qu'à télécharger l'application mobile et à dépenser vos 500 € jusqu'à la veille de vos 19 ans.

[Renseignements sur pass.culture.fr



POUR s'amuser

Blanc Manger Coco

Passer un moment convivial en famille ou entre amis malgré le confinement c'est possible !

Pour cela, le célèbre jeu français « Blanc Manger Coco » vous propose une version en ligne spéciale confinement appelée « Blanc Manger Coco-nfinement ». Le principe reste le même : utiliser les cartes, distribuées en début de partie, pour compléter des phrases et les rendre les plus drôles possible. À chaque tour, la meilleure phrase gagne des points et à la fin de la partie, le joueur avec le plus de points remporte le jeu. Pour jouer, il suffit de créer une partie et partager le code en haut à droite pour que vos amis vous rejoignent pour des longues heures de rigolade.

[Rendez-vous sur blancmangercoco.com



#RestezChezVousAuxUlis

Depuis plusieurs semaines le Gouvernement a mis en place le confinement afin de limiter la propagation du COVID19. Face à cette mesure, un seul mot d'ordre : Restez chez vous.

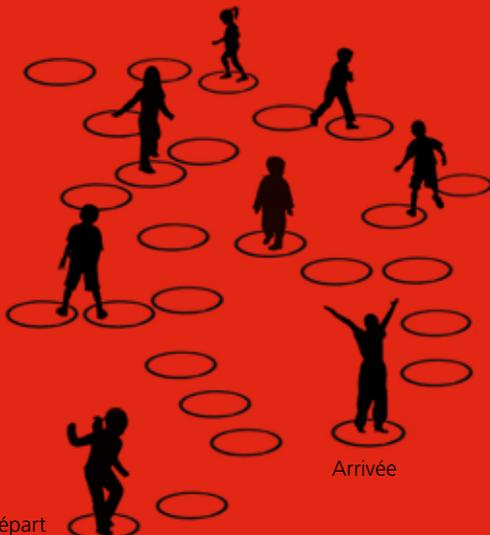
Profitez en pour passer du temps en famille, lire un livre ou même concocter de nouvelles recettes de cuisine.



Pour le prochain Ulis Mag', envoyez-nous vos plus belles photos confinement à communication@lesulis.fr avec une phrase autorisant la diffusion de la photo. Un jeu de société en famille, un peu de sport sur votre balcon ou tout simplement de la lecture dans votre canapé... Les meilleures d'entre elles paraîtront dans le magazine du mois mai. À vos appareils photo !



JEU



LA CHASSE AUX TRÉSORS

Barnabé le dragon est rentré se confiner chez lui. Or sur le chemin, il a disséminé plusieurs coffres aux trésors. L'objectif va être de tous les retrouver pour découvrir ce qu'ils contiennent.

Règles du jeu

Eparpillez chez vous 15 à 30 feuilles de papier numérotées de 1 à 30. Chaque feuille représente un coffre perdu par le dragon. L'enfant, en partant de la feuille de papier n°1, doit ramasser le plus de coffres possible. Mais il n'a le droit de se déplacer que de coffre en coffre (de feuille en feuille).

Au dos de chaque feuille (à l'intérieur du coffre) se trouve le détail du contenu du coffre : exercice physique, énigmes, jeux, épreuves, récompenses (voir P.12 « Comment créer un parcours de motricité »)...

Le joueur peut décider de sauter d'un coffre à l'autre sans tenir compte des numéros si ses jambes le lui permettent. Chaque coffre ouvert est retiré de la partie.

Prenez soin à ce que rien n'entrave le parcours du joueur en installant les feuilles et que les consignes de sécurité sanitaire soient respectées.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Alternative Républicaine et Citoyenne

En raison du report du deuxième tour des élections municipales,
la tribune de la majorité est toujours suspendue.

Françoise Marhuenda, Babacar Fall, Paul Loridant, Nicole Chapellet, Gérard Tessier, Mériam Haddad, Jean-Pierre Strozyk, Mériam Laouej, Jean-Marie Ballo, Michèle Descamps, Sylvie Fabre, Danièle Thèves, Nouredine El Mafouchi, Jean-Marc Adras, Jean-Marie Hamel, Hervé Lefort, Karine Herbrecht, Edwige Leblon, Franck Bernard, Loïc Bayard, Digé Diallo, Fanta Diakité, Éric Carteret, Patrick Baroni, Yves Nedelec, Arlette Fricconet.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Socialistes, Ecologistes et Républicains (SER)

Notre pays traverse un grave crise sanitaire qui a des répercussions sans égal sur notre vie quotidienne. Depuis près de 45 jours la France subit une épidémie qui progressivement s'est étendue à plusieurs régions et a provoqué le décès de nombreux compatriotes. Depuis le lundi 16 mars, le Gouvernement a pris la décision de restreindre la circulation des habitants afin de limiter la propagation du Coronavirus. Nous avons obligation de rester confinés chez nous avec des autorisations de sorties strictes et réglementées. Nous appelons tous les ulissien-ne-s à respecter ces consignes afin de ne pas exposer leur vie et celle des personnes de leur entourage. C'est un moment difficile mais il est important pour chacun de nous de prendre conscience du rôle que nous avons à jouer afin de limiter la propagation du virus. Soyons aussi attentifs à nos enfants et à ceux qui sont fragilisés ou isolés dans notre voisinage (personnes âgées ou en situation de handicap...), essayons de les aider tout en respectant les consignes demandées. Soutenons les personnels de santé des hôpitaux et des villes qui sont sollicités et se dévouent pour soigner les malades en prenant des risques pour eux-mêmes. Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Gilbert Piantoni, Aziz Benaaddane,
Rose-Marie Boussamba, Clovis Cassan.

Groupe communiste

PRÉPARONS L'APRÈS COVID-19

Suivre scrupuleusement les prescriptions des professionnels et autorités de santé : pour stopper le virus, maintenant restons chez nous

«Ce que révèle cette pandémie ; il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché.». Ces paroles du Président Macron sont à mettre en œuvre maintenant mais des propos similaires ont été tenus en 2008 par N. Sarkozy lors de la tempête bancaire : engagements en carton-pâte. On connaît la suite : casse des services publics, dont la Poste et les services de santé avec notamment la suppression de 60 000 lits en 15 ans dans nos hôpitaux. Des paroles du Président, qu'en sera-t-il quand le virus sera vaincu ? Mais chats échaudés craignant l'eau, nous veillerons au grain et agirons sans relâche pour tous nos services publics.

Contact : pcf.lesulis@laposte.net
<http://yvette-pcf.fr/>

Annick Le Poul, Monique Troalen.

Collecte des déchets

Encombrants

Mardis 7 et 21 avril.

Rappel : les encombrants doivent être sortis la veille des dates de ramassage.

Les dépôts sauvages seront verbalisés.

INFO COLLECTE

Les collectes d'ordures ménagères, des emballages, des verres, des déchets verts, des encombrants et des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sont assurées normalement mais la déchèterie est fermée au public.

Afin de garantir la sécurité des équipes de collecte et la salubrité de l'espace public, il est plus que jamais indispensable et vital de

respecter les règles de dépôt :

- Les ordures ménagères doivent être impérativement mises en sacs fermés, dans les bacs à couvercle.
- Assurez-vous que les bacs sont bien fermés.
- Sortez vos bacs avec des gants et seulement s'ils sont pleins.
- Tous les déchets doivent être déposés dans les bacs et les points de collecte prévus à cet effet et en aucun cas sur la voie publique.

Attention de ne pas encombrer les poubelles avec des déchets superflus générés par du rangement ou du jardinage. Privilégiez le stockage en attendant la fin de cette période de confinement.

Déchets végétaux

Ramassage tous les mercredis après-midi.

Cimetière de l'Orme à Moineaux

Afin de limiter les allées et venues des promeneurs, le cimetière de l'Orme à Moineaux ferme ses portes aux visiteurs. Seuls les travaux de marbrerie liés aux inhumations sont acceptés. Les autorisations de circulation dans l'enceinte du cimetière sont suspendues jusqu'à nouvel ordre tout comme la navette. Les bureaux sont fermés et n'ouvrent que sur appel téléphonique préalable, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h, afin de délivrer les titres de concession aux familles.

[Renseignements au 01 64 46 10 22 ou sicomu@sicomu.fr

Carnet

ILS SONT NÉS

Chloé, Amélie LOGRE, 26/01
Arya, Manon, Eloïse DESFONTAINES, 31/01
Léonard, Vincent, Florian MANIGOT, 6/02
Mia DELAUNAY, 11/02
Laurène, Marion MILANDOU BANTSIMBA, 16/02
Ethan, Enzo REGINA JEAN-MARIE, 17/02
Tiago, Aaron MERAN MERLIN, 19/02
Milhaan, Yosef AYARI, 20/02
Elyana, Miorena ROBERSON, 22/02
Ibrahima, Ibun, Batou DIAKHITE, 24/02
Ousmane-Ababacar, Cardinal NDIAYE, 29/02
Alishah MEHMOOD, 1/03
Hamza EL GHOUAOUTA, 4/03

ILS SE SONT PACSÉS

Julia BONNASSEAU & Zohir KETFI CHERIF, 3/03
Emmanuelle BOURNEUF & Guillaume PITON, 3/03

Numéros utiles

Maison médicale de garde de l'Essonne

Le week-end et les jours fériés au 01 64 46 91 91

La nuit en semaine et le week-end

- **SOS médecins** : 08 26 88 91 91
- **Samu 91** : 15

Urgence 114

Numéro d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à entendre et parler.

Médecin et pharmacie de garde

Appeler le commissariat : 01 70 29 30 10

Garde kiné respiratoire

À partir de 8h le vendredi (ou la veille des jours fériés) 08 10 81 78 12

Urgence gaz naturel

Appeler GDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)

N° Vert gratuit 0 8000 91940 ou gup@lesulis.fr

Commissariat des Ulis

01 70 29 30 10

Police municipale

01 69 29 34 12

Permanences infirmiers

Sur le site www.lesulis.fr, Rubrique Pratique > Santé > Consulter l'annuaire des professionnels de santé



<p>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE CONCERNANT LE COVID19</p> <p>0 800 130 000 NUMÉRO VERT</p> <p>POUR TOUTE SITUATION ET DEMANDE D'INFORMATION GÉNÉRALE</p>	<p>BRIGADE NUMÉRIQUE</p> <p>POUR TOUTE QUESTION NON URGENTE RELATIVE À LA SÉCURITÉ</p>	<p>LES NUMÉROS D'URGENCE HABITUELS</p>	<p>15 SAMU</p> <p>SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT</p> <p>SITUATION DE DÉTRESSE VITALE</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>INTERVENTION DES SERVICES DE POLICE ET DE GENDARMERIE</p>	<p>18 SAPEURS POMPIERS</p> <p>SITUATION DE PÉRIL OU ACCIDENT</p>	<p>114</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p>
---	--	---	---	--	---	--

SAUVEZ DES VIES RESTEZ CHEZ VOUS



QUI PEUT
PROMENER MON
CHIEN ?



RESPECTONS
LES GESTES
BARRIÈRES !



POUVEZ-VOUS
ALLER
À LA PHARMACIE
POUR MOI ?

J'AI DÉPOSÉ
LES COURSES
DEVANT VOTRE
PORTE

AS-TU
LE NUMÉRO
DE TÉLÉPHONE
DES VOISINS
DU 3^{ÈME} ?

Coronavirus

Et si on s'organisait entre voisins?

Téléchargez gratuitement le pack
« Coronavirus » sur www.cohesion-territoires.gouv.fr